

**POLITIQUE ENERGIE
FONDS CHALEUR ADEME-CCRT
INDIVIDUALISATION D'OPÉRATIONS
ANNÉE 2025**

**Troisième commission : Eau,
Agriculture, Environnement, Appui à la
Gestion de l'Eau des Milieux
Aquatiques et Prévention des
Inondations, Mer et Littoral**

**COMMISSION PERMANENTE
du 11 juillet 2025**

**DELIBERATION
N° 2025-07-11-45**

La Commission Permanente du Département réunie à la Maison de La Charente-Maritime, le 11 juillet 2025 à 15h45, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1^{er} juillet 2021),

Considérant que par délibération n° 316 du 23 juin 2023, l'Assemblée Départementale a décidé d'élaborer un Contrat Chaleur Renouvelable territorial (CCRt) en partenariat avec l'Agence pour la Transition Ecologique (ADEME) pour développer les projets de production de chaleur renouvelable,

Considérant la convention de mandat n° 23NAD0201 confiant le paiement des dépenses de l'ADEME au Département de la Charente-Maritime, dans le cadre du CCRt,

Considérant que par délibération n° 310 du 12 avril 2024, l'Assemblée Départementale a voté une Autorisation de Programme en recettes, pour un montant de 11 500 000€ afin de percevoir les fonds de l'ADEME permettant d'aider financièrement les projets portés par toutes les entités éligibles au Fonds Chaleur, dont le Département pour son propre patrimoine,

Considérant la création par cette même délibération d'une Autorisation de Programme en dépenses « CHALRENOUV » de 9,9 M€ permettant de distribuer l'aide du Fonds Chaleur de l'ADEME à tous les porteurs de projets éligibles autres que le Département,

Considérant que l'aide du Fonds Chaleur de l'ADEME pour les projets du Département a été évaluée à 1,6 M€ pour des travaux inscrits dans les différents programmes du patrimoine immobilier,

Considérant les demandes des porteurs de projets éligibles relatives à des travaux de production de chaleur renouvelable et à la réalisation d'études préalables d'aide à la décision listées en annexe,

Considérant l'avis favorable de la Commission d'Attribution des Aides qui s'est tenue le 5 juin 2025,

Considérant les crédits disponibles,

Considérant l'avis favorable de la 3^{ème} Commission du 20 juin 2025,

DECIDE d'allouer les subventions figurant en annexe pour un montant total maximum de 105 923 €.

Adopté à l'unanimité, le quorum étant atteint.

Avant l'examen de ce rapport, la mandataire de M. GODINEAU (pouvoir donné à Mme ALOÉ) n'a, à ce titre, pris part ni aux discussions ni au vote.

Pour extrait conforme,
Pour la Présidente du Département,
La Première Vice-Présidente,

Catherine DESPREZ

Dispositif/titre	Canton	Bénéficiaire Commune ou EPCI	Bénéficiaire autre	Objet de la subvention	Type de projet	Montant subventionnable € HT	Subvention ADEME proposée €	% ADEME	Subvention CD17 Fonds Energie proposée €	% Fonds Energie	Autres financeurs €	% Autres financeurs
FONDS CHALEUR CCRt ADEME	SAUJON		SEMIS	Aménagement d'une chaufferie bois pour le site d'Emmaüs situé à Saint-Romain-de-Benêt	Investissements travaux granulés bois	112 201,30 €	43 680,00 €	39%	0,00 €	0%	0,00 €	0%
FONDS CHALEUR CCRt ADEME	SAINTE JEAN D'ANGÉLY		ADEI 17	Aménagement d'une chaufferie granulés bois pour l'immeuble situé Rue du Centre à Saint-Savinien	Investissements travaux granulés bois	67 395,53 €	25 200,00 €	37%	0,00 €	0%	0,00 €	0%
FONDS CHALEUR CCRt ADEME	TONNAY CHARENTE		ADA 17	Recours à la géothermie sur sondes pour le chauffage et la climatisation du nouveau centre de dialyse à Breuil-Magné	Investissements travaux Géothermie sondes	437 816,37 €	20 220,00 €	5%	0,00 €	0%	0,00 €	0%
FONDS CHALEUR CCRt ADEME	SURGÈRES	FORGES		Etudes préalables pour le recours à la géothermie sur nappe	Etudes préalables Géothermie	10 140,00 €	7 098,00 €	70%	1 014,00 €	10%	0,00 €	0%
FONDS CHALEUR CCRt ADEME	ROYAN		SCA FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	Etudes préalables pour le recours à la géothermie dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence de 24 logements sociaux sur la commune de Royan	Etudes préalables Géothermie	8 975,00 €	5 385,00 €	60%	0,00 €	0%	0,00 €	0%
FONDS CHALEUR CCRt ADEME	ROYAN		SCA FONCIERE HABITAT ET HUMANISME	Etudes préalables pour le recours au solaire thermique dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence de 24 logements sociaux sur la commune de Royan	Etudes préalables Solaire	2 800,00 €	1 680,00 €	60%	0,00 €	0%	0,00 €	0%
FONDS CHALEUR CCRt ADEME	LAGORD	LAGORD		Etudes préalables pour le recours à la géothermie sur sondes au droit de la future école maternelle (phase 2)	Etudes préalables Géothermie	3 800,00 €	2 660,00 €	70%	0,00 €	0%	0,00 €	0%
TOTAL Fonds Chaleur ADEME							105 923,00 €					

CCRT - FONDS CHALEUR ADEME

Procès verbal de décisions d'attribution des aides de l'ADEME

Convention n° 23NAD0201

Date de la commission d'attribution des aides : 05/06/2025

Présentation Projet					CCRT - Fonds Chaleur ADEME			Autres financeurs sollicités		Indicateurs		
N° dossier CCRT	N° dossier ASTRE	Maître d'ouvrage	Nature de l'opération	Type projet	Montant subventionnable €HT	Subvention ADEME proposée €	% ADEME €	Subvention CD17 - Fonds Energie mobilisable €	Autres financeurs	MWh utiles		Unité (m²/ml)
24CR17I038	2025_00947	SEMIS	Aménagement d'une chaufferie bois pour le site d'Emmaüs situé à Saint-Romain-de-Benêt	Chaudière granulés bois	112 201,80	43 680,00	39%	0,00	0,00	104	-	
25CR17I002	2025_00332	ADEI 17	Aménagement d'une chaufferie granulés bois pour l'immeuble situé Rue du Centre à Saint-Savinien	Chaudière granulés bois	67 395,53	25 200,00	37%	0,00	0,00	60	-	
24CR17I034	2024_03173	ADA 17	Recours à la géothermie sur sondes pour le chauffage et la climatisation du nouveau centre de dialyse à Breuil-Magné	Géothermie sur sondes	437 816,37	20 220,00	5%	0,00	0,00	32,55	-	
24CR17E001	2024_01120	Commune de FORGES	Etudes préalables pour le recours à la géothermie sur nappe	Etudes préalables Géothermie	10 140,00	7 098,00	70%	1 014,00	0,00	-	-	
24CR17E014	2024_02602	SCA Foncière Habitat et Humanisme	Etudes préalables pour le recours à la géothermie dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence de 24 logements sociaux sur la commune de Royan	Etudes préalables Géothermie	8 975,00	5 385,00	60%	0,00	0,00	-	-	
25CR17E009	2025_01181	SCA Foncière Habitat et Humanisme	Etudes préalables pour le recours au solaire thermique dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence de 24 logements sociaux sur la commune de Royan	Etudes préalables Solaire	2 800,00	1 680,00	60%	0,00	0,00	-	-	
25CR17E006	2025_00624	Commune de LAGORD	Etudes préalables pour le recours à la géothermie sur sondes au droit de la future école maternelle (phase 2)	Etudes préalables Géothermie	3 800,00	2 660,00	70%	0,00	0,00	-	-	
Nombre total dossiers éligibles au Fonds Chaleur :					TOTAL Dépenses éligibles	TOTAL Subventions ADEME proposées		TOTAL Subventions CD17 mobilisables		TOTAL MWh utiles		
7					643 128,70	105 923,00		1 014,00		196,550	0	ml

SEMIS

Aménagement d'une chaufferie bois pour le site d'Emmaüs situé à Saint-Romain-de-Benêt

Volet administratif

Entreprise

Fonds Energie du CD17 =	-	-
Fonds Chaleur - CCRt =	24CR17I038	00/01/1900
N° ASTRE	2025_00947	
Objet de la demande =	Investissements travaux	
Filières =	Bois énergie	
Bâtiment(s) concerné(s) =	Trois bâtiments au 11, impasse du Blanc 17600 Saint-Romain-Benêt Bât. 1: Principal avec cuisine, réfectoire, 5 studios, 3 chambres et divers Bât. 2: Administratif et 2 chambres Bât. 3: 12 appartements	
Partenaire technique =	Mission Energie	

Présentation du projet =

L'opération consiste à aménager, pour la communauté EMMAÛS située à St Romain de Benêt, une chaufferie automatique alimentée aux granulés bois avec 2 chaudières en cascade, en remplacement de chaudières bois bûches manuelle et gaz propane existantes. Les équipements thermiques permettent de couvrir les besoins en chauffage et eau chaude sanitaire ECS des 3 bâtiments du site.

Mettre en œuvre une chaufferie automatisée limite les dérives liées au suivi et à l'exploitation dans un établissement avec plusieurs intervenants.

Le local chaufferie existant permet d'accueillir l'ensemble de l'installation hydraulique et électrique. Le silo de stockage des granulés est implanté en façade extérieure.

La SEMIS est propriétaire des bâtiments et maître d'ouvrage. EMMAÛS est utilisateur du site. ENERGIO est missionné pour assuré la maîtrise d'œuvre.

Volet technique - BOIS ENERGIE

Energie substituée = Gaz propane Puissance totale = 2 * 48 kW

Combustible n°1

Combustible n°2

Type de combustible = Granulés -

Puissance bois = 2 * 48 kW -

Consommation bois = 22 tonnes -

Surface chauffée = 1227 m² Temps de fonctionnement = 1083 heures

Besoins en chauffage = 83,00 MWh	<div style="border: 1px solid black; width: 40px; height: 20px; display: inline-block;"></div> <div style="font-size: 2em;">→</div>	Production totale sortie chaudière(s) =	104,00 MWhEnR/an
Besoins en ECS = 21,00 MWh			

Réseau de chaleur = Type = Aucun Nbr Sous-station = -

Longueur = - Densité thermique = -

Emission de GES évitées = 28,00 tonnes de CO2 évitées

SEMIS

Aménagement d'une chaufferie bois pour le site d'Emmaüs situé à Saint-Romain-de-Benêt

Volet financier

Investissements projet

Entreprise DL THERMIQUE - Merpins (16)	DEVIS € HT	NON ELIGIBLE FONDS CHALEUR mais pris au FONDS ENERGIE	ASSIETTE ELIGIBLE FONDS ENERGIE / FONDS CHALEUR
A Traitement des réseaux	7 843,00	0,00	7 843,00
B Travaux préliminaires	828,00	0,00	828,00
C Démontage	2 139,00	0,00	2 139,00
D Maçonnerie	7 958,00	0,00	7 958,00
E Production de chaleur / Silo / Ballon tampon	47 366,20	0,00	47 366,20
F Evacuation des fumées	4 565,50	0,00	4 565,50
G Réseau secondaire (panoplie hydraulique vers 3 circuits)	5 823,60	0,00	5 823,60
H Production ECS	13 127,25	13 127,25	0,00
I Traitement d'eau	4 669,00	0,00	4 669,00
J Expansion / remplissage	828,00	0,00	828,00
K Electricité - régulation	9 027,50	0,00	9 027,50
L Calorifuge en chaufferie	0,00	0,00	0,00
M Mise en conformité (local chaufferie)	713,00	0,00	713,00
N Clarificateur / Désemboueur	2 116,00	0,00	2 116,00
O Divers	3 841,00	0,00	3 841,00
P Dépose des éléments amiantés	0,00	0,00	0,00
Q Option flocage du plafond de la chaufferie	2 691,00	0,00	2 691,00
TOTAL DLTHERMIQUE	113 536,05	13 127,25	100 408,80
TOTAL TRAVAUX	113 536,05	13 127,25	100 408,80
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	DEVIS € HT	NON ELIGIBLE	ASSIETTE ELIGIBLE FONDS ENERGIE / FONDS CHALEUR
Maîtrise d'œuvre - ENERGIO	11 400,00	0,00	11 400,00
DAAT - AC Environnement	393,00	0,00	393,00
TOTAL PRESTATIONS INTELLECTUELLES	11 793,00	0,00	11 793,00
TOTAL INVESTISSEMENTS PROJET	125 329,05	13 127,25	112 201,80

Détermination des aides financières

Fonds Chaleur ADEME - CCRt			
Dépense éligible	€HT		112 201,80
Subvention Forfait CHAUFFERIE BOIS	€		43 680,00
Subvention Total Fonds Chaleur ADEME	€		43 680,00
Fonds Energie DEPARTEMENT			
Dépense subventionnable CD17	€HT		0,00
Taux d'intervention (sur reste à charge, après déduction des autres financeurs)		Porteur non éligible	0%
Participation ADEME FONDS CHALEUR			43 680,00
Autre participation			0,00
Proposition Participation Fonds Energie CD17	€		0,00

Plan de financement final

Montant total des travaux CHALEUR RENOUELABLE	€HT		112 201,80
CD17 - Fonds Energie		0,00	0%
ADEME - Fonds Chaleur - CCRt		43 680,00	39%
Autre participation		0,00	0%
TOTAL SUBVENTIONS sollicitées		43 680,00	39%
Reste à charge PORTEUR		68 521,80	

Subventions totales par le
Département

Taux Montant

39% **43 680,00 €**

ADEI 17

Aménagement d'une chaufferie granulés bois pour l'immeuble situé Rue du Centre à Saint-Savinien

Volet administratif

Entreprise

Fonds Energie du CD17 = - -

Fonds Chaleur - CCRt = 25CR17I002 10/03/2025

N° ASTRE 2025_00332

Objet de la demande = Investissements travaux

Filières = Bois énergie

Bâtiment(s) concerné(s) = Site du 17 rue du Centre à Saint Savinien sur Charente, composé de 2 bâtiments :
- le 1er bâtiment est constitué au rez de chaussée d'espaces communs (cuisine, salon, bureau et les locaux techniques), le R+1 et le R+2 comprennent chacun 4 logements.
- le 2è bâtiment est situé au-dessus du parking et est constitué de 4 logements.

Partenaire technique = Mission Energie

Présentation du projet =

Les travaux consistent à déposer les équipements fioul vieillissants et à aménager les locaux techniques existants. Le local chaufferie accueillera la chaudière granulés bois et ses périphériques hydrauliques et électriques. Le local actuel des cuves fioul sera transformé en pièce de réserve pour stocker les granulés bois.

La nouvelle chaufferie bois couvrira les besoins pour le chauffage des locaux et la production d'eau chaude sanitaire des logements.

Volet technique - BOIS ENERGIE

Energie substituée = Fioul domestique Puissance totale = 48 kW

Combustible n°1

Combustible n°2

Type de combustible = Granulés -

Puissance bois = 48 kW -

Consommation bois = 13 tonnes -

Surface chauffée = 569 m² Temps de fonctionnement = 1250 heures

Besoins en chauffage = 43,00 MWh → Production totale sortie chaudière(s) = 60,00 MWhEnR/an

Besoins en ECS = 12,00 MWh

Réseau de chaleur = Type = Aucun Nbr Sous-station = -

Longueur = - Densité thermique = -

Emission de GES évitées = 20,00 tonnes de CO2 évitées

ADEI 17

Aménagement d'une chaufferie granulés bois pour l'immeuble situé Rue du Centre à Saint-Savinien

Volet financier**Investissements projet**

Entreprise CSA - Lussant (17)	DEVIS € HT	NON ELIGIBLE	ASSIETTE ELIGIBLE FONDS ENERGIE / FONDS CHALEUR
1,3 Travaux préparatoires	3 059,56	0,00	3 059,56
1,4 Chaudière biomasse individuelle à granulés bois (48 kW)	19 970,23	0,00	19 970,23
1,5 Silo textile et pièce de réserve (5,5 tonnes)	9 619,55	0,00	9 619,55
1,6 Accessoires et raccordement primaire	6 480,80	0,00	6 480,80
1,7 Raccordement secondaire	1 808,94	0,00	1 808,94
1,8 Réseaux chauffage	4 253,27	0,00	4 253,27
1,9 Travaux sur réseaux de chauffage	5 466,49	0,00	5 466,49
1,10 Remplissage et expansion	1 993,53	0,00	1 993,53
1,11 Vidanges sur attente en chaufferie	407,47	0,00	407,47
1,12 Fumisterie	2 674,93	0,00	2 674,93
1,13 Production ECS sur ballon bi-énergie	1 951,93	0,00	1 951,93
1,14 Electricité régulation	5 755,54	0,00	5 755,54
1,15 Robinet de radiateurs	2 453,29	0,00	2 453,29
TOTAL CSA	65 895,53	0,00	65 895,53
TOTAL TRAVAUX	65 895,53	0,00	65 895,53
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	DEVIS € HT	NON ELIGIBLE	ASSIETTE ELIGIBLE FONDS ENERGIE / FONDS CHALEUR
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage AMO - FT2E	1 500,00	0,00	1 500,00
TOTAL PRESTATIONS INTELLECTUELLES	1 500,00	0,00	1 500,00
TOTAL INVESTISSEMENTS PROJET	67 395,53	0,00	67 395,53

Détermination des aides financières

Fonds Chaleur ADEME - CCRt		
Dépense éligible	€HT	67 395,53
Subvention Forfait CHAUFFERIE BOIS	€	25 200,00
Subvention Total Fonds Chaleur ADEME	€	25 200,00
Fonds Energie DEPARTEMENT		
Dépense subventionnable CD17	€HT	0,00
Taux d'intervention (sur reste à charge, après déduction des autres financeurs)	Porteur non éligible	0%
Proposition Participation Fonds Energie CD17	€	0,00

Plan de financement final

Montant total des travaux CHALEUR RENOUVELABLE	€HT	67 395,53
CD17 - Fonds Energie	0,00	0%
ADEME - Fonds Chaleur - CCRt	25 200,00	37%
Autre participation	0,00	0%
TOTAL SUBVENTIONS sollicitées	25 200,00	37%
Reste à charge PORTEUR		42 195,53

Subventions totales par le
Département

Taux Montant

37% **25 200,00 €**

ADA 17

Recours à la géothermie sur sondes pour le chauffage et la climatisation du nouveau centre de dialyse à Breuil-Magné

Volet administratif

Association

Fonds Energie du CD17 =	-	-
Fonds Chaleur - CCRt =	24CR171034	20/12/2024
N° ASTRE	2024_03173	
Objet de la demande =	Investissements travaux	
Filières =	Géothermie	
Bâtiment(s) concerné(s) =	Bâtiment neuf construit pour des dialyses, constitué d'un accueil, de bureaux, de locaux de traitement et de locaux pour le personnel	
Partenaire technique =	Mission Energie	

Présentation du projet =

ADA 17 a décidé de recourir à la géothermie sur sondes pour assurer les besoins en chaud l'hiver mais principalement en froid l'été. Les besoins en chauffage sont des besoins classiques, en période hivernale, de l'ensemble de locaux (bureaux, locaux de dialyses, locaux du personnel). Les besoins en froid sont majoritaires dans ce bâtiment, du fait des appareils de dialyses émettant de la chaleur dans l'ambiance avec des cycles de désinfection, les besoins en froid dans les autres locaux (bureaux et locaux du personnel) sont des besoins classiques en période estivale. Les besoins ECS sont très faibles sur le bâtiment (douches vestiaires), ils ne sont pas pris en charge par l'installation géothermique. Le bâtiment est dimensionné sur les besoins en froid prioritairement. Le projet consiste à réaliser 6 sondes de 100 ml (pas de TRT - note de dimensionnement de Hydro Invest), pour desservir une PAC de puissance (froid) maximale de 35 kW. Le choix a été fait conjointement avec le client pour des modèles du fabricant LEMASSON, à ce jour l'étude est basée sur le modèle TERmEAU taille 130, la taille en dessous ne fournissant que 30 kW en froid actif. Ce choix est provisoire pour mener l'étude, la PAC qui sera réellement posée est en développement chez le fabricant pour satisfaire l'exigence d'avoir un GWP < 150.

Volet technique - GEOTHERMIE

Energie substituée =	Gaz propane	Puissance totale =	35 kW
Emission de GES évitées =	7,00 tonnes de CO2 évitées		
Type de géothermie =	Géothermie sur sondes		
Longueur de sondes créée =	100 ml		
Nombre de sondes créés =	6		
Surface chauffée =	876 m ²	Temps de fonctionnement =	930 heures
Besoins en chauffage =	14,00 MWh/an	→	Energie soutirée (entrée PAC) Chaud =
Besoins en ECS =	0,00 MWh/an		12,00 MWhEnR/an
Boucle d'eau tempérée =	Type =	Aucun	Nombre Sous-station =
	Longueur =	0 ml	Densité thermique =
			0,00 MWh/ml
Besoins en froid =	33,70 MWh/an	→	Energie soutirée au sol Géocooling =
			Energie soutirée (entrée PAC) Froid actif =
			15,00 MWhEnR/an
			5,55 MWhEnR/an

ADA 17

Recours à la géothermie sur sondes pour le chauffage et la climatisation du nouveau centre de dialyse à Breuil-Magné

Volet financier

Investissements projet

LOT CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE - SANITAIRE Hervé Thermique - Rochefort (17)	DEVIS € HT	NON ELIGIBLE	ASSIETTE ELIGIBLE FONDS ENERGIE / FONDS CHALEUR
1 Généralités	18 289,66	18 289,66	0,00
2 Travaux de ventilation	65 502,53	65 502,53	0,00
3-1 Sondes géothermiques	160 928,29	0,00	160 928,29
3-2 Local Technique	156 777,68	0,00	156 777,68
3-3 Distribution eau chaude	75 905,02	75 905,02	0,00
3-4 Emission 4 tubes	51 380,15	51 380,15	0,00
3-5 Raccordement des batteries chaudes	14 752,10	14 752,10	0,00
3-6 Raccordement des batteries froides	13 823,52	13 823,52	0,00
4 Travaux de climatisation	3 723,58	3 723,58	0,00
5 Travaux de plomberie sanitaire	72 200,22	72 200,22	0,00
6 Travaux de régulation	59 276,51	0,00	59 276,51
7 Travaux d'électricité	42 618,89	0,00	42 618,89
TOTAL HERVE THERMIQUE	735 178,15	315 576,78	419 601,37
TOTAL TRAVAUX	735 178,15	315 576,78	419 601,37
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	DEVIS € HT	NON ELIGIBLE	ASSIETTE ELIGIBLE FONDS ENERGIE / FONDS CHALEUR
Maîtrise d'œuvre (MOE) - Thermique - BELEEV (TC1)	1 980,00	0,00	1 980,00
Maîtrise d'œuvre (MOE) - Hydrogéologique - HYDRO INVEST (TC1 et TC2)	18 215,00	0,00	18 215,00
TOTAL PRESTATIONS INTELLECTUELLES	18 215,00	0,00	18 215,00
TOTAL INVESTISSEMENTS PROJET	753 393,15	315 576,78	437 816,37

Détermination des aides financières

Fonds Chaleur ADEME - CCRt		
Dépense éligible	€HT	437 816,37
Subvention Forfait GEOTHERMIE SONDES	€	22 200,00
Subvention Total Fonds Chaleur ADEME	€	22 200,00
Fonds Energie DEPARTEMENT		
Dépense subventionnable CD17	€HT	437 816,37
Taux d'intervention (sur reste à charge, après déduction des autres financeurs)	Porteur non éligible	0%
Proposition Participation Fonds Energie CD17	€	0,00

Plan de financement final

Montant total des travaux CHALEUR RENOUVELABLE	€HT	437 816,37
CD17 - Fonds Energie	0,00	0%
ADEME - Fonds Chaleur - CCRt	22 200,00	5%
Autres	0,00	0%
TOTAL SUBVENTIONS sollicitées	22 200,00	5%
Reste à charge PORTEUR		415 616,37

Subventions totales par le Département	
Taux	Montant
5%	22 200,00 €

Commune de FORGES

Etudes préalables pour le recours à la géothermie sur nappe

Volet administratif

Collectivité

Fonds Energie du CD17 = 2024_01121

Fonds Chaleur - CCRt = 24CR17E001

N° ASTRE 2024_01120

Objet de la demande = Etudes préalables

Filières = Géothermie

Bâtiment(s) concerné(s) =
- le futur espace culturel - lieu partagé
- les bâtiments de la mairie

Partenaire technique = Mission Energie

Présentation du projet =

La commune de FORGES chauffe depuis 12 ans l'école maternelle par une PAC eau/eau utilisant un doublet de forages géothermiques. Depuis 2 ans, 2 classes primaires supplémentaires bénéficient de ce confort d'été et confort d'hiver. Dernièrement, la commune a acheté un bâtiment à côté de la mairie pour y créer un espace culturel / lieu partagé. Les travaux sont prévus en 2024 - 2025.

Satisfaite de l'installation géothermique de l'école, la municipalité souhaite étudier la faisabilité d'une solution de géothermie sur nappe pour assurer les besoins en chaud et en froid de ce nouvel espace et éventuellement les bâtiments de la mairie voisine.

Volet technique - ETUDE

Partenaires techniques		Qualification RGE
Bureau d'études hydrogéologiques =	ANTEA GROUP	OPQIBI 1007
Bureau d'études thermiques =	ABAQUE	-

Précisions pour la filière "Géothermie" =

Type de géothermie envisagé Géothermie sur nappe

Commune de FORGES

Etudes préalables pour le recours à la géothermie sur nappe

Volet financier

Investissements études

ETUDES PREALABLES GEOTHERMIE	DEVIS € HT	NON ELIGIBLE	ASSIETTE ELIGIBLE FONDS ENERGIE / FONDS CHALEUR
Etude pré faisabilité ressource géothermique - Bureau Etudes Hydrogéologiques BEH RGE - ANTEA GROUP -TB	4 300,00	0,00	4 300,00
Etude faisabilité thermique - Bureau Etudes Thermiques BETH - ABAQUE	5 840,00	0,00	5 840,00
TOTAL ETUDES PREALABLES	10 140,00	0,00	10 140,00

Détermination des aides financières

Fonds Chaleur ADEME - CCRt

Dépense éligible	€HT	10 140,00
Subvention ETUDES PREALABLES	70%	€ 7 098,00
Subvention Total Fonds Chaleur ADEME		€ 7 098,00

Fonds Energie DEPARTEMENT

Dépense subventionnable CD17	€HT	10 140,00
Taux d'intervention (sur reste à charge, après déduction des autres financeurs)	Collectivités de - 5000 hbts	10%
Participation ADEME FONDS CHALEUR		7 098,00
Autre participation		0,00
Proposition Participation Fonds Energie CD17	€	1 014,00

Plan de financement final

Montant total des travaux CHALEUR RENOUEVABLE	€HT	10 140,00
CD17 - Fonds Energie	1 014,00	10%
ADEME - Fonds Chaleur - CCRt	7 098,00	70%
Autres	0,00	0%
TOTAL SUBVENTIONS sollicitées	8 112,00	80%
Reste à charge PORTEUR		2 028,00

Subventions totales par le
Département

Taux	Montant
80%	8 112,00 €

SCA Foncière d'habitat et humanisme

Etudes préalables pour le recours à la géothermie dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence de 24 logements sociaux sur la commune de Royan

Volet administratif

Entreprise

Fonds Energie du CD17 = -

Fonds Chaleur - CCRt = 24CR17E014

N° ASTRE 2024_02602

Objet de la demande = Etudes préalables

Filières = Géothermie

Bâtiment(s) concerné(s) = 1 bâtiment en construction neuve de R+3

Partenaire technique = Mission Energie

Présentation du projet =

Dans le cadre de du projet de construction d'une pension de famille de 24 logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration), attribués à des locataires en situation de grande précarité, et à la suite de l'étude d'opportunité du CRER, la FHH souhaite étudier plus précisément le recours à la géothermie. Pour ce faire, elle a décidé de missionner un bureau d'études thermiques et un bureau d'études hydrogéologiques pour caractériser la ressource au droit du projet et vérifier son adéquation avec les besoins à couvrir.

Volet technique - ETUDE

Partenaires techniques		Qualification RGE
Bureau d'études hydrogéologiques =	GEOTHER	OPQIBI 1007
Bureau d'études thermiques =	ABAQUE	-

Précisions pour la filière "Géothermie" =

Type de géothermie envisagé Géothermie sur sondes

SCA Foncière Habitat et Humanisme

Etudes préalables pour le recours à la géothermie dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence de 24 logements sociaux sur la commune de Royan

Volet financier

Investissements études

ETUDES PREALABLES GEOTHERMIE	DEVIS € HT	NON ELIGIBLE	ASSIETTE ELIGIBLE FONDS ENERGIE / FONDS CHALEUR
Etude pré faisabilité ressource géothermique - Bureau Etudes Hydrogéologiques BEH RGE - GEOTHER - TB	4 100,00	0,00	4 100,00
Etude faisabilité thermique - Bureau Etudes Thermiques BETH - ABAQUE	4 875,00	0,00	4 875,00
Avis d'expert agréé (Zone orange) - BEH - GEOTHER	800,00	800,00	0,00
TOTAL ETUDES PREALABLES	9 775,00	800,00	8 975,00

Détermination des aides financières

Fonds Chaleur ADEME - CCRt			
Dépense éligible		€HT	8 975,00
Subvention ETUDES PREALABLES	60%	€	5 385,00
Subvention Total Fonds Chaleur ADEME			€ 5 385,00
Fonds Energie DEPARTEMENT			
Dépense subventionnable CD17		€HT	0,00
Taux d'intervention (sur reste à charge, après déduction des autres financeurs)	Société non éligible		0%
Participation ADEME FONDS CHALEUR			5 385,00
Autre participation			0,00
Proposition Participation Fonds Energie CD17		€	0,00

Plan de financement final

Montant total des ETUDES CHALEUR RENOUEVELABLE	€HT	8 975,00
CD17 - Fonds Energie	0,00	0%
ADEME - Fonds Chaleur - CCRt	5 385,00	60%
Autres	0,00	0%
TOTAL SUBVENTIONS sollicitées	5 385,00	60%
Reste à charge PORTEUR		3 590,00

Subventions totales par le
Département

Taux	Montant
60%	5 385,00 €

SCA Foncière d'habitat et humanisme

Etudes préalables pour le recours au solaire thermique dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence de 24 logements sociaux sur la commune de Royan

Volet administratif

Entreprise

Fonds Energie du CD17 = -

Fonds Chaleur - CCRt = 25CR17E009

N° ASTRE 2025_01181

Objet de la demande = Etudes préalables

Filières = Solaire thermique

Bâtiment(s) concerné(s) = Construction neuve d'un bâtiment en R+3 de 24 logements

Partenaire technique = Mission Energie

Présentation du projet =

En complément de la géothermie sur sondes couvrant les besoins en chauffage et en rafraîchissement, FHH souhaite étudier le recours à l'énergie solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire des 24 logements de la pension, loués à l'année, dans la station balnéaire de Royan.

Ainsi, le futur projet serait performant thermiquement et tendrait vers l'autonomie énergétique.

Volet technique - ETUDE

Partenaires techniques		Qualification RGE
Bureau d'études thermiques =	ABAQUE INGENIERIE	-
Bureau d'études thermiques =	ILAO	OPQIBI 2014

SCA Foncière Habitat et Humanisme

Etudes préalables pour le recours au solaire thermique dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence de 24 logements sociaux sur la commune de Royan

Volet financier

Investissements études

ETUDES PREALABLES SOLAIRE THERMIQUE	DEVIS € HT	NON ELIGIBLE	ASSIETTE ELIGIBLE FONDS ENERGIE / FONDS CHALEUR
Etude de faisabilité comparative pour la production d'ECS solaire - ABAQUE	1 280,00	1 280,00	0,00
Etude de faisabilité solaire thermique - ILAO	2 800,00	0,00	2 800,00
TOTAL ETUDES PREALABLES	4 080,00	1 280,00	2 800,00

Détermination des aides financières

Fonds Chaleur ADEME - CCRt			
Dépense éligible		€HT	2 800,00
Subvention ETUDES PREALABLES	60%	€	1 680,00
Subvention Total Fonds Chaleur ADEME		€	1 680,00
Fonds Energie DEPARTEMENT			
Dépense subventionnable CD17		€HT	0,00
Taux d'intervention (sur reste à charge, après déduction des autres financeurs)	Société non éligible		0%
Participation ADEME FONDS CHALEUR			1 680,00
Autre participation			0,00
Proposition Participation Fonds Energie CD17		€	0,00

Plan de financement final

Montant total des ETUDES CHALEUR RENOVELABLE	€HT	2 800,00
CD17 - Fonds Energie	0,00	0%
ADEME - Fonds Chaleur - CCRt	1 680,00	60%
Autres	0,00	0%
TOTAL SUBVENTIONS sollicitées	1 680,00	60%
Reste à charge PORTEUR		1 120,00

Subventions totales par le
Département

Taux Montant

60% **1 680,00 €**

Commune de LAGORD

Etudes préalables pour le recours à la géothermie sur sondes au droit de la future école maternelle (phase 2)

Volet administratif

Collectivité

Fonds Energie du CD17 =

Fonds Chaleur - CCRt = 25CR17E006

N° ASTRE 2025_00624

Objet de la demande = Etudes préalables

Filières = Géothermie

Bâtiment(s) concerné(s) = un bâtiment reprenant 5 équipements structurels :
 - école maternelle avec 8 classes dont une bivalente (soit 2 classes de plus),
 - accueil périscolaire,
 - un réfectoire,
 - une cuisine centrale pour les 2 écoles et la crèche,
 - les bureaux du pôle enfance jeunesse (guichet unique).

Partenaire technique = Mission Energie

Présentation du projet =

Suite à l'échec de la reconnaissance de la géothermie sur nappe et dans la continuité de recourir à la géothermie pour ce projet, la commune souhaite étudier la solution de la géothermie sur sondes. Ces études permettront de dimensionner le projet et de vérifier sa pertinence technique et financière.

Volet technique - ETUDE

Partenaires techniques		Qualification RGE
Bureau d'études hydrogéologiques =	GÉOTHERMAQ	OPQIBI 1007
Bureau d'études thermiques =	INGEROP	-

Précisions pour la filière "Géothermie" =

Type de géothermie envisagé Géothermie sur sondes

Commune de LAGORD

Etudes préalables pour le recours à la géothermie sur sondes au droit de la future école maternelle
(phase 2)

Volet financier

Investissements études

ETUDES PREALABLES GEOTHERMIE	DEVIS € HT	NON ELIGIBLE	ASSIETTE ELIGIBLE FONDS ENERGIE / FONDS CHALEUR
Simulation d'un champ de sondes verticales géothermiques - GEOTHERMAQ - TB	1 500,00	0,00	1 500,00
Etude de faisabilité thermique géothermie - INGEROP	2 300,00	0,00	2 300,00
TOTAL ETUDES PREALABLES	3 800,00	0,00	3 800,00

Détermination des aides financières

Fonds Chaleur ADEME - CCRt

Dépense éligible	€HT	3 800,00
Subvention ETUDES PREALABLES	70%	€ 2 660,00
Subvention Total Fonds Chaleur ADEME	€	2 660,00

Fonds Energie DEPARTEMENT

Dépense subventionnable CD17	€HT	3 800,00
Taux d'intervention	Collectivité de + 5000 habitants	0%
Participation ADEME FONDS CHALEUR		2 660,00
Proposition Participation Fonds Energie CD17	€	0,00

Plan de financement final

Montant total des ETUDES CHALEUR RENOUELABLE	€HT	3 800,00
CD17 - Fonds Energie	0,00	0%
ADEME - Fonds Chaleur - CCRt	2 660,00	70%
TOTAL SUBVENTIONS sollicitées	2 660,00	70%
Reste à charge PORTEUR		1 140,00

Subventions totales par le
Département

Taux	Montant
70%	2 660,00 €